

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 26 février 2024

OBJET : Fonds de concours environnement Saint-Gaudéric

L'An deux mille vingt quatre
Le vingt-six février,
Le Conseil communautaire de la communauté de communes « Piège-Lauragais-Malepère »,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
Au foyer de la commune de Lasserre de Prouille,
Sous la présidence de M. André VIOLA

Date de Convocation du Conseil Communautaire : 20 février 2024

Secrétaire de séance : Christian OURLIAC

Présents : Loïc ALBERT, Didier ALRIC, Francis ANDRIEU, Brice ASENSIO, Jean BONNAFIL, Marie-Hélène BOYER, Thierry CADENAT, André CATHALA, Pierre CAZAL, Jacques DANJOU, Jérôme DARFEUILLE, Éric DU FAYET DE LA TOUR, Jean-Marc ESTREM, Magali FRECHENGUES, José FROMENT, Dominique FROMILHAGUE, Michel GALANT, Claude IZARD, Denis JUIN, Olivier JULLIN, Éric LANNES, Christian LUCATO, Jean-Christophe MARIO, Anne-Marie MAZIERES, Christian OURLIAC, Paul PAINCO, Pascale RASTOUIL, Alain ROUQUET, Jean-Baptiste SARDA, Serge SERRANO, Floréal SOLER, Pierre VIDAL, Estelle VILESPY, André VIOLA.

Absents et excusés : Bernard BREIL, Régis BRUTY, Régis CALMON, Serge CAZENAVE, Sarah DANJOU, Florence FOURRIER, Lionel GARRIGUES, Emilien GUILHEMAT, Jean-François IMBERT, Bernard JUILLA, Catherine LASSALLE, Jean-Claude MARTY, Didier MATTIA, Jean-Claude MAURETTE, Aurélien PASSEMAR, Benjamin PEYRAS, Michel PUJOL, Roselyne RIOS, Françoise RODE, Florence SCIAU, Yolande STEENKESTE, Rachel STREMLER.

Ayant donné pouvoir : Bruno BERTRAND à Jacques DANJOU, Muriel DENUC GUICHET à Pascale RASTOUIL, Claudie FAUCON MEJEAN à André CATHALA, Florian GRIMMONPRE à Jérôme DARFEUILLE, Maryse LALA-LAFFONT à Serge SERRANO, Hélène MARTY à Marie-Hélène BOYER.

Monsieur VIOLA informe le conseil communautaire que lors de la précédente assemblée, le projet de la commune de Saint-Gaudéric a été oublié dans le tableau de recensement des projets soutenus au titre du fonds de concours environnement de la communauté de communes. Il convient donc de le rajouter avec une aide à hauteur de 1600,08€.

Envoyé en préfecture le 01/03/2024

Reçu en préfecture le 01/03/2024

Publié le

ID : 011-200035707-20240226-D202402_15-DE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
à l'unanimité, après en avoir délibéré,

APPROUVE le rajout de dans le tableau de recensement des projets soutenus au titre du fonds de concours environnement de la communauté de communes.

ATTRIBUE un fond de concours de 1600,08€ à la commune de Saint-Gaudéric.

AUTORISE le Président à signer tout document relatif à cette affaire et engager les démarches pour le versement de ce fonds de concours

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Président



Le secrétaire de séance



Rendu exécutoire par l'envoi en préfecture le 01/03/2024 et la publication sur le site internet de la communauté de communes le 04/03/2024

Le Président

